



MUSIQUE

Fri-Son annule la soirée «Tupac»

KESSAVA PACKIRY

Fri-Son annule la soirée du 17 février, consacrée à Tupac. Cette décision, prise il y a quelques semaines déjà, n'a été communiquée qu'hier seulement. En remplacement, les organisateurs annoncent une «rollerdisco». Tupac Shakur, rappeur américain né à New York en 1971, a été assassiné en 1996, à Las Vegas. Plusieurs artistes devaient lui rendre hommage, à Fri-Son. Mais voilà: depuis la venue du rappeur français Booba, le 18 janvier dernier à Fribourg, le club de la route de la Fonderie a revu sa programmation. Pour rappel, le concert du banlieusard des Hauts-de-Seine avait débouché sur plusieurs bagarres («La Liberté» du 23 janvier); Booba était même descendu de scène pour frapper un spectateur qui le cherchait un peu trop... A la suite de cet incident, Fri-Son avait pris la décision d'annuler les concerts de ce genre.

«Nous ne biffons pas le rap de notre programmation», tient à préciser Mario Corpataux, programmateur de Fri-Son (le chanteur Stress est d'ailleurs maintenu au programme, le 30 mars). «Mais ce que nous ne voulons plus, c'est le gangsta hip-hop: cette musique véhicule une attitude sexiste, raciste, violente. Et certains de ces artistes n'hésitent pas à exhiber des armes sur la pochette de leurs albums. Nous n'avons plus envie, ni l'énergie, de continuer avec de tels groupes, qui attirent un public difficile.» Mario Corpataux le redit: il n'y a plus rien de prévu, ni sur l'affiche, ni en négociation, dans ce domaine-là. «Je ne veux même plus entrer en discussion. En annulant Tupac, je perds de l'argent. Mais je préfère ça plutôt que d'avoir de la violence dans et autour du bâtiment.» I

Aider les migrants qui arrivent dans le canton à trouver un cours de langues

FRIBOURG • Une brochure recense 25 associations ou écoles de langues. Elle est publiée à 4000 exemplaires par la coordination cantonale Cours de langues migrant-e-s.



Des cours de langues passent aussi par le jeu pour faciliter l'intégration. ALAIN WICHT-A

CLAUDINE DUBOIS

«Au début, ce n'est franchement pas facile, quand on vit dans un pays dont on ne parle pas du tout la langue. On ne sait pas où s'adresser et cela fait peur.» Le témoignage de Naïme Ahmeti, une Kosovare de 37 ans établie depuis 15 ans en Suisse, illustre un problème majeur rencontré par tous les migrants.

L'apprentissage de la langue locale pour les personnes migrantes est aussi immédiatement évoqué lorsque l'on parle d'intégration, ont souligné hier à Fribourg les intervenants de la conférence de presse de présentation de la brochure publiée par la coordination cantonale Cours de langues migrant-e-s. Le document, tiré à 4000 exemplaires, récapitule les offres existantes dans le canton en 2007. «Il se peut que l'existence de l'une ou l'autre école ou association ne nous soit pas connue. Qu'elle s'adresse à nous, la brochure sera actualisée dans les années futures», ont dit en substance Bernard Tétard, délégué à l'intégration des migrants, et Marie-Paule Kammermann, responsable des cours de langues à la Croix-Rouge et de la coordination cantonale mise en place en août 2006.

A la base de la démarche, un constat statistique: selon le recensement de l'an 2000, il y a dans le canton

environ 4000 personnes qui ne parlent ni le français, ni l'allemand, évoque Marie-Paule Kammermann. Soit un migrant sur dix.

Un migrant sur dix

L'intégration est désormais prise en compte dans les dispositions légales. Ainsi la Loi fédérale sur les étrangers (LEtr) adoptée le 24 septembre dernier, stipule à son article 34 que l'autorisation d'établissement est octroyée au terme d'un séjour ininterrompu de 5 ans «lorsque l'étranger s'est bien intégré, en particulier lorsqu'il a de bonnes connaissances d'une langue nationale». Pour les familles, les deux conjoints devraient remplir les critères, précise Bernard Tétard, c'est-à-dire être capables de communiquer oralement dans des situations de vie quotidienne.

«N'oublions pas l'écrit», avisent Anne-Chantal Poffet-Rolle, de l'association Lire et Ecrire et Régine Mafunu Déneraud, de l'AMAF (Association des amis de l'Afrique). Cette dernière ajoute: «Parmi les migrants, certains ne savent pas lire dans leur langue. D'autres s'expriment correctement, mais ne sont pas à même de comprendre un texte juridique par exemple.»

Naïme Ahmeti a appris ses premiers mots de français à la Croix-Rouge.

Des cours subventionnés par la Confédération. Tandis que Dahir Geografi Ali, venu de Somalie et résidant à Guin après un séjour à Zurich, a d'abord suivi les cours d'allemand de Caritas. Puis s'est perfectionné aux cours d'introduction aux études universitaires, et enfin dans un institut privé, à ses frais.

Conseiller et orienter

La brochure est un outil qui permet aux personnes en contact avec les migrants de les conseiller et de les orienter. Elle recense aussi bien les associations comme espacefemmes, l'OSEO, l'AMAF, Caritas, etc., que des écoles commerciales. La plupart sont à Fribourg. Bernard Tétard voit même à terme des synergies possibles: harmonisation de l'offre, meilleure occupation des locaux.

Le document sera distribué dans les communes et tous les services publics (de la population et des migrants, état-civil, services sociaux régionaux etc.), accompagné d'une affiche. Il s'obtient aussi directement auprès de la coordination cantonale. Cette dernière relaiera l'information auprès des différentes associations de personnes migrantes, et lors de manifestations publiques. I

REPÈRES

Les migrants dans le canton

> 41500 migrants dans le canton, soit
> 15,7% de la population (moyenne suisse: 20,4%)

Dans les villes

> 25% à Fribourg
> 28,6% à Bulle
> 32% à Romont
> 35,8% à Courtepin

> Les Portugais forment la plus grande communauté, avec 10 500 personnes

> Les ressortissants de l'ex-Yougoslavie sont au nombre de 7300

> Les Français partagent la troisième position avec les Italiens, soit 4000 personnes.

> Après les Espagnols, les Allemands et les Turcs, les ressortissants d'Afrique comptent 2179 personnes.

> Contacts: coordination cantonale «cours de langues migrant-e-s»: tél. 026 347 39 40

Courriel: langues-sprachen@croix-rouge-fr.ch

EN BREF

ALTERSWIL

Coïncé entre deux camions

Un accident grave impliquant deux camions s'est produit hier à 14 h 35 à la sortie d'Alterswil. Alors qu'il roulait en direction de Tavel, un chauffeur de 32 ans n'a pas vu un camion-poubelle, conduit par un collègue de 36 ans, arrêté sur le bord de la chaussée afin de collecter des déchets. Une collision s'est alors produite, et un homme de 57 ans, qui se trouvait sur le marchepied situé à l'arrière du camion-poubelle, s'est retrouvé coïncé entre les deux véhicules. Grièvement blessé, il a été transporté par ambulance à l'hôpital de Tavel, puis transféré à l'hôpital de l'île à Berne. Un automobiliste de 24 ans a en outre heurté, malgré un freinage d'urgence, l'arrière du deuxième camion. La route a été fermée pendant une heure. MRZ

RÉSEAU HOSPITALIER FRIBOURGEOIS

Le concept d'exploitation a été défini

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Les structures du Réseau hospitalier fribourgeois (RHF) se mettent petit à petit en place. Hier, son conseil d'administration a annoncé avoir défini l'organisation du RHF sur le plan de l'exploitation.

Le principe adopté est une gestion «transversale» pour les finances, les achats et la logistique, les infrastructures, les ressources humaines et les soins infirmiers. Chacun de ces secteurs sera piloté par un(e) chef(fe), qui seront membres du conseil de direction.

La gestion opérationnelle des sites hospitaliers sera, elle, confiée à deux de ces responsables. La personne responsable des infrastructures s'oc-

cupera donc, en plus, des sites de Fribourg, Meyriez et Tavel. Celle qui sera responsable des achats et de la logistique aura la gestion des sites de Billens, Châtel-Saint-Denis et Riaz.

Tous ces postes seront mis au concours à l'interne, afin de «valoriser les compétences reconnues des personnes actives dans les hôpitaux publics du canton», précise le conseil d'administration du RHF dans son communiqué.

Ces postes seront mis en place progressivement. Les trois responsables respectivement des finances, des achats et de la logistique, et des infrastructures entreront en fonction le 1^{er} mai. Le RHF veut utiliser «tout de

suite les synergies possibles», pour les achats par exemple, et répondre aux impératifs financiers (budget, planification) ainsi qu'à l'organisation de l'exploitation des sites.

S'agissant des ressources humaines, cette année 2007 doit être consacrée à l'intégration des collaborateurs au sein du personnel de l'Etat, indique le conseil administratif. Une intégration gérée «par l'étroite collaboration des trois responsables actuels des ressources humaines».

Le responsable de ce département entrera en fonction le 1^{er} janvier 2008, au terme du régime transitoire fixé par le Conseil d'Etat («La Liberté» du

8 février). Le responsable des soins infirmiers prendra ses fonctions en même temps, au moment de la mise en place des structures médicales.

Ces structures médicales dépendront de la direction générale du RHF. «Leur organisation est encore à l'étude et se fera en collaboration avec le directeur médical, dès qu'il aura été nommé», indique encore le RHF. Rappelons qu'une douzaine de candidatures ont été enregistrées. Ce directeur médical sera choisi courant mars.

L'organisation directionnelle définie par le conseil d'administration «ne modifie en rien la mission des hôpitaux», précise encore le RHF. I

EN BREF

MALADIE PSYCHIQUE Du soutien pour les proches

«Il y a certainement, dans le canton de Fribourg, des proches de personnes vivant avec une maladie psychique et qui ne savent pas à qui faire appel», relève Martin Baumgartner, de l'Association fribourgeoise action et accompagnement psychiatrique (AFAAP). Ce soir à Fribourg, l'AFAAP organise une soirée d'échange et de soutien pour les proches. Elle aura lieu à 19 h 30, dans les locaux de l'AFAAP, rue Hans-Fries 5, à Fribourg. Une plaquette de présentation est aussi disponible. CDB AFAAP, tél. 026 424 15 14 ou www.afaap.ch

PUBLICITÉ

Système d'alarme Croix-Rouge

La sécurité à domicile et à portée de main, 24 heures sur 24



Renseignements et location:
026 347 39 40
locations@croix-rouge-fr.ch
www.croix-rouge-fr.ch

Infomanie
tél. 026 426 44 44

www.laliberte.ch